CHAMBRE D'AGRICULTURE LOIRE

Identification des animaux
Ardèche•Drôme•Isère•Loire•Rhône

ANNEXE N°2: COMMANDE 2ème REPERE OVINS ou CAPRINS

Lister les N° de travail (5 derniers chiffres) à commander en fonction des repères commandés

Page 1 : pour ovins et caprins ***page 2 : seulement pour les caprins***

Nom ou Raison sociale (société) : .....

N° Exploitation E.d.E : FR _ _ _ _ _ _ _ _

POUR LES OVINS ou les CAPRINS :

Liste des numéros des 2èmes repères à commander pour compléter l'identification des reproducteurs :

Numéro animal	Pendentifs conventionnels DC	Barrette souple conventionnelle DS
Nombre total de 2èmes repères commandés		

N'oubliez pas de reporter le code article et la quantité totale de chaque type de repère commandé sur votre bon de commande.

POUR LES CAPRINS UNIQUEMENT :

Liste des numéros des 2èmes repères à commander pour compléter l'identification des reproducteurs caprins:

Numéro animal	Couples pendentifs (1 électronique + 1 conventionnel) DCB	Couples pendentif conventionnel + paturon électronique DCP	Couples barrettes souples Fet-Tag (1 électronique + 1 conventionnelle) DSS	Couples paturon électronique + barrette souple conventionnelle Fet-Tag DCM
Nombre total de 2èmes repères commandés				

N'oubliez pas de reporter le code article et la quantité totale de chaque type de repère commandé sur votre bon de commande.

Les deuxièmes boucles commandées par un fichier électronique bénéficieront d'un avoir de 0,20€ HT par boucle, déduit sur votre prochaine cotisation identification annuelle ovine et caprine appelée en fin de campagne.

Je soussigné certifie que les animaux (ovins ou caprins) reportés dans le tableau ci-dessus sont bien présents dans mon élevage et identifiés avec un repère définitif. J'atteste l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à ..... Le ..... Signature